

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 11

Nbre de présents : 10

Nbre d'excusés : 1

Date de convocation : 15/01/2015

Date d'affichage : 26/01/2015

<i>EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Janvier 2015</i>

Le vingt janvier Deux Mille Quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur BINET Frédéric, Maire.

Etaient présents : MME ALLIOTE, M. BINET, M. BOILEAU, MME CADET
M. CARON, MME DELAVENNE,
M. GAUDRILLER, M. PERRIN, M. SALOME, M. WALLET

Etait excusée : Mme CHAVERON (Pouvoir à M. Wallet)

Jacky WALLET est nommé secrétaire de séance.

Objet : Projet de cantine et garderie sur Domart sur la Luce

Lors d'une réunion avec le SISCO, Monsieur Binet a exposé le projet établi lors du PLU de la construction d'une cantine, d'une garderie et d'un espace pour les activités périscolaires comme les TAP.

Monsieur le Maire explique que le terrain derrière la salle des fêtes ainsi que celui où est implanté le bâtiment Kunnert, seraient mis à dispositions du SISCO pendant 50 ans, la commune reste propriétaire des terrains.

Le projet architectural sera établi par le SISCO. Les membres du conseil demandent à avoir tout de même un droit de véto sur les qualités architecturales et esthétiques du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de porter le projet au nom du SISCO, à ce titre, le terrain est mis à disposition du Comité Syndical pour une durée de 50 ans et le projet architectural est à établir par le SISCO.

Le Maire,
Frédéric BINET